

## Le bac gris... le bac bleu... Où va le contenu après le passage du camion ?

---

Depuis des années, une fois toutes les deux semaines, nous voyons le camion de Gaudreau Environnement ramasser le contenu de nos deux bacs : le gris pour les ordures et le bleu pour les matières recyclables.

La Régie intermunicipale intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY) nous envoie chaque année un calendrier sur lequel sont indiquées les dates de collecte pour les ordures, le recyclage et les encombrants. On y indique également les matières qui sont acceptées. Pour des informations supplémentaires sur les matières admissibles, nous pouvons aller sur le site de la RIGIDBNY et consulter l'onglet « Ça va où ? ». On y trouve aussi les consignes à respecter pour la sortie de nos bacs et la disposition des encombrants.

### Le chemin du contenu du bac gris...

Après le ramassage du contenu de nos bacs gris, le *chemin de nos ordures* n'est pas très compliqué.

Une fois le circuit terminé, le camion se dirige vers le site d'enfouissement de Saint-Rosaire où le contenu sera **pesé et enfoui... point!** Le même traitement est utilisé pour toutes les matières ramassées lors de la collecte des encombrants. Les meubles, matelas, cuisinières..., tout est lancé dans le camion puis compressé et amené au site d'enfouissement pour être pesé et enfoui.

Le but de la pesée est de facturer la RIGIDBNY pour le nombre de tonnes de déchets ramassés. La RIGIDBNY facture ensuite les municipalités membres qui elles, ajoutent sur le compte de taxes de toutes les propriétés un montant en conséquence. Moins il y a d'enfouissement, moins ça coûte cher et moins notre facture augmentera. Donc, avant de déposer un objet dans notre bac ou de placer un encombrant au bord du chemin pour la collecte, pensons au réemploi.

Profitons-en pour déboulonner un mythe : soit le fait que les matières enfouies finissent par disparaître ou composter. Les matières enfouies sont là pour l'éternité... puisqu'une fois rendues, elles sont compactées pour en réduire le volume et elles sont recouvertes d'une toile.

Cette condition crée un milieu où il n'y a plus d'oxygène pour amorcer la décomposition des matières organiques que nous mettons dans nos bacs gris. Résultat : *même nos pelures de bananes ne composeront jamais!* Et c'est pour cette raison que les autorités sont constamment à la recherche de nouveaux sites d'enfouissement.



Source : INFO Suroit

## **Le chemin du contenu du bac bleu, maintenant...**

Les bacs de recyclage sont également ramassés par les camions de Gaudreau Environnement qui les amènent à leur centre de tri à Victoriaville. Là, le contenu du camion est pesé, puis il est déchargé au sol dans un entrepôt. Ensuite, un chargeur pousse le tout vers un tamis.

Les petits objets qui traversent le tamis — par exemple des bouchons de bouteilles de plastique — sont récupérés pour servir de recouvrement dans les sites d'enfouissement. Un premier tri manuel suit pour enlever les matières ou objets hors-norme. Vient ensuite une série de traitements mécaniques pour séparer les objets métalliques au moyen d'aimants; le papier et le carton sont ingénieusement soulevés avec des rouleaux et ensuite aspirés. Les plastiques et le verre continuent le trajet pour être traités plus loin dans la chaîne.

En gros, ce qu'on met au recyclage, ce sont les contenants usuels utilisés au quotidien comme les contenants de produits alimentaires, de produits d'entretien ménager. Même si ce sont des plastiques, on évite de mettre des articles surdimensionnés comme un panier à linge ou une guirlande de Noël. Ce sont des objets qui peuvent bloquer les plateaux de tri et entraîner ensuite des délais importants.

Le système de tri n'est pas parfait. Oui, une portion des matières récupérées lors de la collecte sont rejetées et se retrouvent à l'enfouissement. Mais, « plus de 80 % des matières reçues par les centres de tri sont envoyées à des conditionneurs ou des recycleurs pour la plupart québécois qui leur donneront une seconde vie ».<sup>1</sup> Ainsi, Gaudreau Environnement ne traite pas les matières reçues, elles sont revendues. Un exemple de l'utilisation des matières : le verre peut être utilisé pour fabriquer de nouveaux contenants ou en faire des agrégats. Avec le plastique, on peut refaire des sacs, des récipients, des meubles de jardin. Le papier journal peut devenir de la litière pour animaux, des boîtes d'œufs. Le carton, lui, sera utilisé pour faire des boîtes de carton, des revêtements de toiture.

À noter que les bouteilles de bière et les canettes d'aluminium portant la mention « Consignée Québec » doivent être rapportées chez un détaillant. Le taux de récupération des contenants consignés a été de 68,27 % en 2021 selon Recyc-Québec.

**Une bonne nouvelle concernant le verre**, c'est qu'il y a depuis l'été dernier, un conteneur à l'Intermarché de Gentilly. Géré par le Groupe Bellemare, l'avantage d'apporter nos bouteilles dans ce conteneur est que le verre n'étant pas mélangé avec les autres matières ne sera pas souillé; ce qui optimise sa réutilisation.

Pour conclure, « grâce aux petits gestes quotidiens de tous les citoyens et à l'action de tous les acteurs de l'industrie du recyclage, c'est plus d'un million de tonnes de matières, dont le verre, les plastiques, le carton et le papier, qui est détourné de l'enfouissement chaque année. »<sup>1</sup> Ça vaut donc la peine de continuer ou de commencer à déposer nos matières dans notre bac bleu...

### **Truc écolo**

Sortir notre bac de récupération ou d'ordures uniquement lorsqu'il est plein diminue les arrêts du camion et par conséquent, permet d'économiser le carburant et diminuer les gaz à effet de serre (GES).

Cet article a été réalisé suite à une entrevue avec Joanie Pépin, coordonnatrice des programmes environnementaux et responsable du service à la clientèle à la RIGIDBNY, le 23 novembre 2022.

1. *Recyc-Québec*